

LE SUCCES DU NOUVEAU DISPOSITIF DES COMMUNES NOUVELLES

Le cabinet a accompagné plus de 60 projets de communes nouvelles dont 15 ont abouti au 1^{er} janvier 2016 et plusieurs dizaines sont en voie de concrétisation pour cette année. Les premiers retours sont très positifs à la fois sur l'appropriation par les élus et sur l'efficacité budgétaire.

A cet égard, les incitations financières liées à la DGF (si les communes délibèrent avant le 30 juin 2016) ne représentent qu'un des enjeux. Un autre, tout aussi important, réside dans la volonté manifestée par les élus de réaliser des économies sur leur fonctionnement grâce à la mise en place d'une approche cohérente.

Pour autant certains écueils existent, notamment la fiscalité et seule une approche fine de la question permet d'atténuer les effets indésirables.

Pour mener à bien votre projet de commune nouvelle, le cabinet vous propose de vous assister sur tout ou partie des axes suivants :



Pour tout renseignement, contactez Aude SANCHEZ
au 04 76 67 96 81 ou par mail : aude.sanchez@stratorial-finances.fr